



GEF SGP CSO Innovation Challenge Program

Appel à propositions – 2026

Lignes directrices à l'intention des candidats pour la phase de note conceptuelle

Dirigé par :



En partenariat avec :



Utilisez ce guide comme un complément pratique au modèle de candidature. Concentrez-vous d'abord sur l'éligibilité, puis sur les sections dans lesquelles les évaluateurs recherchent des preuves d'impact, de potentiel de mise à l'échelle et de faisabilité.

1. Contexte

À quoi sert ce programme

Le **GEF SGP CSO Innovation Challenge Program** soutient les organisations de la société civile (connu sous le sigle CSO en anglais) qui disposent de solutions environnementales éprouvées et prêtes à croître, à se répliquer ou à passer à l'échelle. Il est conçu pour des initiatives capables de produire des bénéfices environnementaux mondiaux clairs tout en renforçant l'inclusion, l'apprentissage et les partenariats.

Le programme fournit un financement sous forme de subventions pouvant atteindre **300 000 USD**, ainsi qu'un appui technique et institutionnel. Les propositions peuvent avoir une portée infranationale, nationale, régionale ou mondiale, mais elles doivent s'aligner sur **au moins l'un** des cinq domaines prioritaires du GEF SGP énumérés ci-dessous.

Les bénéficiaires de subventions reçoivent à la fois un **appui financier et programmatique**, notamment un renforcement des capacités techniques et institutionnelles. Les finalistes sélectionnés reçoivent également un **appui afin de renforcer leurs capacités** et d'améliorer leurs chances d'obtenir des financements ou investissements supplémentaires.

Les candidats soumettent leur candidature via le site web du programme (**voir comment postuler, ci-dessous**).

Le **GEF SGP CSO Innovation Challenge Program** vise à identifier, récompenser et soutenir des initiatives menées par des CSO qui produisent des bénéfices environnementaux mondiaux clairs. Plus précisément, le programme vise à :

- Reconnaître et soutenir des initiatives à fort impact menées par des CSO qui répondent aux défis environnementaux mondiaux.
- **Renforcer la capacité** des CSO à concevoir, mettre en œuvre et développer des solutions environnementales innovantes.
- **Soutenir la réplication et/ou la mise à l'échelle de solutions qui produisent des bénéfices clairs pour la conservation**, entre autres bénéfices environnementaux mondiaux.
- **Favoriser la création de connaissances, l'apprentissage entre pairs et les partenariats** entre les CSO, les gouvernements, les donateurs et le secteur privé.
- **Promouvoir l'autonomisation des femmes, des jeunes, des peuples autochtones et des communautés locales.**

L'innovation peut inclure la technologie, le financement, les modèles économiques, les politiques, les institutions ou de nouveaux partenariats, y compris avec des organisations dirigées par des jeunes, des femmes et des peuples autochtones.

2. Comment postuler

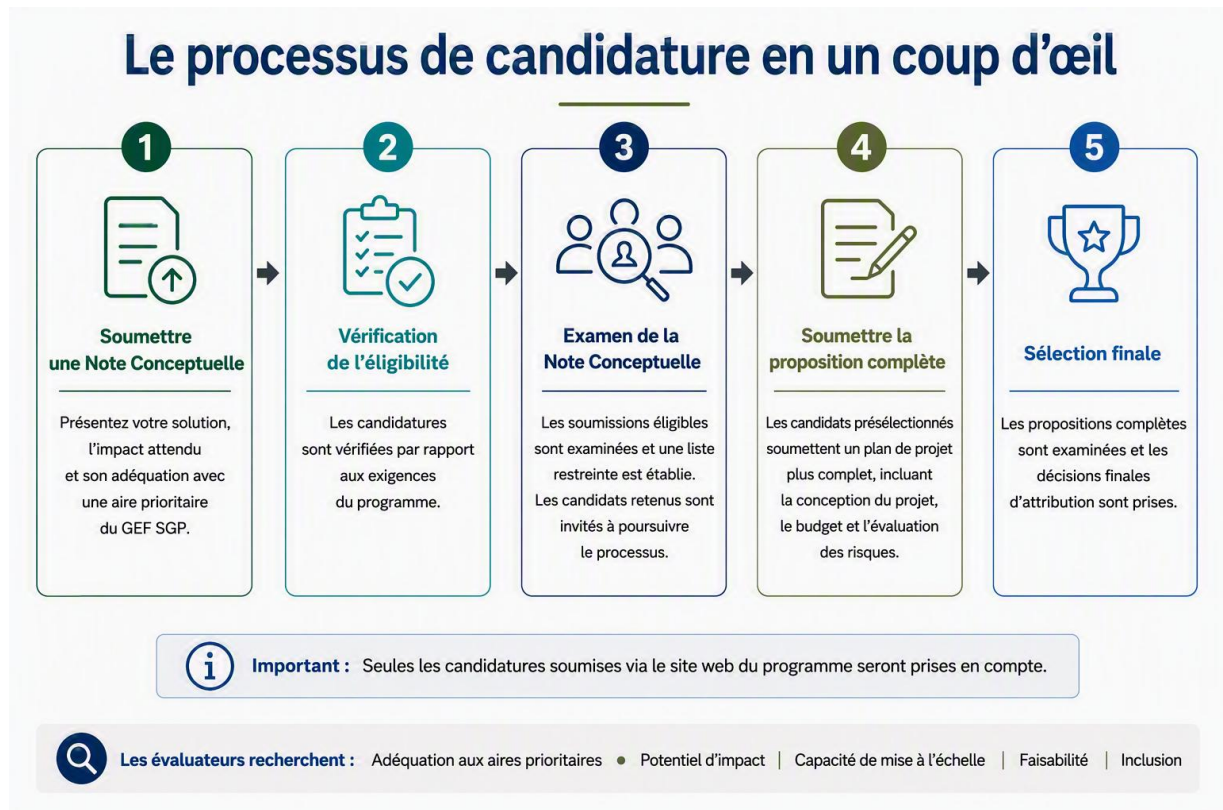
Les candidatures ne peuvent être soumises que via le site web du programme à l'adresse <https://csochallenge.org/>.

Les candidatures peuvent être soumises **en anglais, en français ou en espagnol**. Les modèles et les orientations sont disponibles dans chaque langue.

- ✓ Le modèle de candidature de référence en anglais (Word) peut être téléchargé ici.
- ✓ Le modèle de candidature de référence en français (Word) peut être téléchargé ici.
- ✓ Le modèle de candidature de référence en espagnol (Word) peut être téléchargé ici.

Utilisez les modèles PDF comme références ou pour préparer des brouillons hors ligne, mais **seules les candidatures soumises via le site web du programme seront examinées**.

Étapes de la candidature :



La note conceptuelle n'est pas seulement un formulaire d'éligibilité. C'est votre première occasion de montrer que votre organisation dispose **d'une solution éprouvée, d'un résultat environnemental clair et d'une voie réaliste vers la réplication ou la mise à l'échelle**. Gardez les réponses concises, spécifiques et fondées sur des preuves.

Le tableau ci-dessous présente chaque section du modèle de Note conceptuelle et explique ce que les évaluateurs attendent dans votre réponse. Utilisez-le comme une liste de vérification pendant la rédaction.

Note conceptuelle — Orientations section par section

La section	Conseils
1. Informations sur le candidat	
	Utilisez le nom officiel enregistré de l'organisation et assurez-vous que toutes les informations sont cohérentes avec les documents d'enregistrement et bancaires. Le responsable de la proposition doit être la personne chargée de coordonner la préparation de la proposition et les communications futures avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).
2. Éligibilité	
	Examinez tous les critères d'éligibilité avant de postuler. Les projets doivent porter sur la réplication, la mise à l'échelle ou l'expansion de solutions environnementales éprouvées plutôt que sur la recherche fondamentale ou des projets pilotes non testés. Confirmez l'alignement avec au moins un thème du défi. Acteurs éligibles : Les candidats éligibles sont des organisations de la société civile (CSO) locales, nationales, régionales ou internationales autorisées à recevoir des contributions caritatives provenant de sources étrangères, disposant d'un compte bancaire au nom de l'organisation et directement responsables de la mise en œuvre du projet. Les CSO internationales sont éligibles à condition de travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes nationales et les communautés locales et d'obtenir toutes les autorisations gouvernementales requises. Les gouvernements peuvent participer aux activités du projet, mais ne sont pas éligibles pour recevoir directement un financement sous forme de subvention. Les propositions provenant de jeunes, de femmes et de peuples autochtones, ou impliquant fortement ces groupes, sont vivement encouragées. Le partenaire principal peut postuler seul ou avec des co-candidats. Si la subvention est accordée, le partenaire principal signe l'accord de subvention, sert de contact principal et assume la responsabilité générale de la mise en œuvre technique et financière. Un candidat peut soumettre au maximum deux propositions en tant que partenaire principal et peut être co-candidat dans un nombre illimité de candidatures, mais ne peut recevoir qu'une seule subvention ; si les deux propositions obtiennent de très bons scores, seule celle ayant obtenu le score le plus élevé sera sélectionnée. Conflit d'intérêts : Les candidats ne doivent avoir aucune relation personnelle, financière, politique ou autre susceptible de créer un conflit d'intérêts en lien avec cette possibilité de financement. Les employés actuels de l'UICN ou du GEF, ainsi que les membres de leur famille proche, ne sont pas éligibles à postuler.

Quel domaine prioritaire correspond le mieux à votre projet ?

Choisissez le domaine qui correspond le mieux au principal résultat environnemental de votre projet.

1



Écosystèmes et espèces menacés

Protéger les habitats, les espèces et les systèmes de gestion communautaire.

Exemples :

- Protection des tortues marines – Cabo Verde
- Corridors d'habitat des îles Polillo – Philippines

2



Agriculture et pêche durables et sécurité alimentaire

Soutenir des systèmes alimentaires et des moyens de subsistance qui réduisent la pression sur les écosystèmes.

Exemples :

- Aquaculture et aquaponie de tilapia – Dominique
- Moyens de subsistance agroécologiques – Ouganda

3



Accès à une énergie à faibles émissions de carbone

Élargir l'accès à une énergie propre offrant des co-bénéfices environnementaux et sociaux.

Exemples :

- Projet d'énergie solaire de Dakuibeqa – Fidji
- Projet de biogaz et d'énergie solaire – Tanzanie

4



Produits chimiques et déchets

Réduire la pollution grâce à la prévention, au réemploi, au recyclage et à une élimination plus sûre des déchets.

Exemples :

- Réduction des déchets plastiques – Viet Nam
- Collecte et compostage des déchets urbains – Afghanistan

5



Solutions urbaines durables

Améliorer la performance environnementale des villes et des communautés grâce à des actions menées à l'échelle locale.

Exemples :

- « New Yard » de Tbilissi (création de nouveaux espaces verts) – Géorgie
- Ferme urbaine et jardin de biodiversité – Malaisie



Conseil : Si votre projet s'inscrit dans plus d'un domaine, choisissez celui qui reflète le mieux son principal résultat environnemental.

Localisation éligible : Les projets doivent être mis en œuvre dans les pays bénéficiaires éligibles du GEF. (<https://www.thegef.org/projects-operations/recipient-countries>).

Activités éligibles : Les projets doivent inclure des activités concrètes de réplcation ou de mise à l'échelle d'initiatives existantes.

Cela peut inclure l'expansion de pilotes, renforcement des capacités, outils, plaidoyer, partenariats, financement initial, sensibilisation, transfert technologique et réseaux d'apprentissage.

Des instruments permettant la mise à l'échelle peuvent également être soutenus, tels que des analyses de faisabilité et de viabilité financière (analyse coûts-bénéfices, modélisation des flux de trésorerie, affinement de plan d'affaires); des sauvegardes environnementales et sociales (EIE, PGES, plans de gestion des aires protégées) ; et la recherche appliquée, à condition qu'elle vise l'optimisation de la solution et que les résultats soient livrés dans les délais du projet (la recherche fondamentale n'est pas éligible).

Activités non éligibles : Consultez la liste complète des exclusions Système de Gestion Environnementale et Sociale SGES à la Section 8 du modèle de Note conceptuelle. En outre, le soutien financier à des tiers sous forme de sous-subsidations ainsi que la recherche fondamentale ou la planification de la conservation ne sont pas éligibles. Une petite partie du budget peut toutefois être consacrée au suivi afin d'éclairer les résultats du projet en matière de conservation et de démontrer l'amélioration de l'état de conservation des espèces cibles.

3. Aperçu du projet

Titre du projet : Choisissez un titre concis qui reflète la solution mise à l'échelle, la zone géographique ciblée et le résultat escompté.

Résumé exécutif : Résumez le défi environnemental, décrivez la solution éprouvée qui sera répliquée, présentez les principales activités, identifiez les bénéficiaires et exposez les impacts environnementaux et sociaux escomptés. Le résumé doit pouvoir se suffire à lui-même et offrir aux évaluateurs une vision complète du projet.

Durée : La durée maximale du projet est de 24 mois, à compter de la date de signature de l'accord de subvention. La signature des contrats est prévue d'ici décembre 2026, pour un démarrage des projets début 2027. Les coûts engagés avant la date de démarrage ne sont pas éligibles, et l'ensemble des résultats et activités doivent être réalisables dans la durée de la subvention

Budget : Indiquez clairement le coût total du projet, le montant demandé, ainsi que tout cofinancement en numéraire ou en nature. Compte tenu de l'ampleur plus importante des subventions et de l'accent mis sur la mise à l'échelle dans le cadre du *CSO Challenge Program* par rapport aux subventions traditionnelles du SGP, les candidats sont encouragés à démontrer l'existence d'engagements de cofinancement et/ou de voies crédibles pour mobiliser des financements publics, privés, philanthropiques ou communautaires supplémentaires. Cela permet de démontrer que la solution proposée est susceptible d'attirer de nouveaux investissements, de se pérenniser au-delà de la période de la subvention et de parvenir à une réplcation et une mise à l'échelle dépassant le périmètre initial du projet.

Localisation du projet : Fournissez des détails géographiques suffisants pour comprendre la portée du projet et son contexte de biodiversité. Les cartes doivent clairement identifier les zones d'intervention et les zones d'impact prévues

4. Description du projet

Objectif : L'objectif doit décrire le changement que le projet vise à produire, et non les activités qu'il mènera. Les objectifs doivent être spécifiques, mesurables et atteignables dans la sphère d'influence du projet.

Théorie du changement : Élaborez la théorie du changement en partant du résultat environnemental visé et en remontant la chaîne logique pour identifier les résultats, les produits et les activités nécessaires à son atteinte. Articulez clairement les hypothèses qui doivent se vérifier, les obstacles susceptibles d'entraver les progrès et les conditions favorables au succès. Expliquez comment le projet contribue à la durabilité à long terme et à la mise à l'échelle. Les théories du changement solides identifient qui va changer, ce que ces acteurs feront différemment, pourquoi ils le feront, et comment ces changements contribuent à des bénéfices environnementaux durables.

Exemple : Si les organisations communautaires sont formées et accompagnées pour répliquer un modèle éprouvé de restauration des mangroves, et si les gouvernements locaux intègrent cette approche dans leurs processus de planification, ALORS les écosystèmes côtiers dégradés seront restaurés et deviendront plus résilients face aux impacts climatiques, PARCE QUE les parties prenantes disposeront des capacités, des incitations et du soutien institutionnel nécessaires pour pérenniser les efforts de restauration dans le temps.

Pour des orientations complémentaires, consultez :

<https://www.stapgef.org/resources/advisorydocuments/theory-change-primer>

Justification : Décrivez le défi environnemental, ses causes profondes et le contexte socio-économique. Expliquez comment le projet proposé s'inscrit dans la continuité de travaux antérieurs et apportez des éléments démontrant que la solution a déjà fait ses preuves. Concentrez-vous sur les raisons qui justifient la réplique ou la mise à l'échelle, ainsi que sur les obstacles qui freinent actuellement une diffusion plus large.

Composantes : Composantes, approche et activités : Pour chaque composante, expliquez les activités à mettre en œuvre, les résultats ou produits attendus, les bénéficiaires ciblés et la contribution à la réplique ou à la mise à l'échelle. Les activités indicatives peuvent inclure l'expansion de projets pilotes, le renforcement des capacités, le plaidoyer politique, les partenariats, le transfert de technologies, les campagnes de sensibilisation, les réseaux d'apprentissage communautaire, les boîtes à outils ou les mécanismes de financement initial.

Impact du projet : Décrivez les impacts directs et indirects. Incluez les gains escomptés en matière de biodiversité, les résultats en matière de restauration des écosystèmes, l'amélioration des moyens de subsistance, les changements en matière de politiques publiques, le renforcement institutionnel et les retombées élargies de réplique. Distinguez les impacts attendus pendant la durée du projet de ceux escomptés grâce à une mise à l'échelle à plus long terme.

Indicateurs d'impact sélectionnés : Les candidats doivent sélectionner, parmi la liste fournie, tous les indicateurs auxquels leur projet contribuera. Les indicateurs pertinents peuvent porter sur la conservation de la biodiversité, la restauration des écosystèmes, la gestion durable des paysages terrestres et marins, la résilience climatique, l'amélioration des moyens de subsistance, l'égalité des genres, l'engagement des jeunes, la participation des peuples autochtones, l'influence sur les politiques publiques et le partage des connaissances. Les candidats sont invités à sélectionner les indicateurs qui reflètent le mieux à la fois les résultats directs du projet et les impacts à plus long terme liés à la réplication et à la mise à l'échelle. Les candidats invités à soumettre une proposition complète devront fournir des informations plus détaillées et recevront des orientations supplémentaires.

Innovation : L'innovation peut consister à appliquer une solution éprouvée dans une nouvelle zone géographique ou dans un nouveau contexte, à concevoir de nouvelles approches de financement, à nouer des partenariats inédits, ou encore à créer de nouveaux mécanismes de politiques publiques ou de gouvernance favorisant une adoption plus large.

Risques et atténuation : Identifiez les risques majeurs, évaluez leur probabilité ainsi que leurs conséquences potentielles, et exposez les mesures d'atténuation prévues. Faites preuve d'une bonne compréhension des facteurs susceptibles d'affecter la mise en œuvre du projet, et proposez des stratégies de gestion réalistes.

Durabilité à long terme et capacité de réplication : Décrivez comment les bénéfices du projet perdureront au-delà de la période de financement. Abordez l'appropriation locale, la maintenance, le financement, l'intégration aux politiques publiques, le transfert de connaissances ainsi que les voies de réplication et de mise à l'échelle. Expliquez comment le projet contribue à la mise à l'échelle horizontale (extension géographique), verticale (changement systémique) et en profondeur (transformation culturelle)

Évaluation ZCB : Déterminez si les activités se déroulent au sein ou à proximité de zones clés pour la biodiversité (ZCB). Consultez le site <https://www.keybiodiversityareas.org/> pour une explication et une carte mondiale des ZCB.

5. Identification préliminaire des parties prenantes

Incluez, le cas échéant, les organismes gouvernementaux, les peuples autochtones, les communautés locales, les femmes, les jeunes, les organisations de la société civile, le milieu universitaire et les acteurs du secteur privé. Tenez compte à la fois des bénéficiaires et des parties prenantes qui influencent la réussite du projet.

6. Budget

Résumez les principales catégories de dépenses et justifiez les coûts importants, en établissant un lien clair entre les ressources demandées et les résultats escomptés. La subvention maximale s'élève à 300 000 USD par bénéficiaire ; demandez un montant adapté à vos activités, à votre calendrier et à votre niveau de préparation, et qui puisse être utilisé de manière réaliste durant la période de la subvention. Le cofinancement n'est pas obligatoire, mais il est vivement encouragé et renforce la qualité de la proposition.

Coûts éligibles : Seuls les coûts éligibles seront remboursés. Pour être éligibles, les coûts doivent être : nécessaires à la mise en œuvre du projet ; raisonnables, justifiés et conformes aux principes d'une saine gestion financière (optimisation des ressources et rapport coût-efficacité) ; engagés pendant la durée du projet (les coûts engagés avant la date officielle de démarrage ou après la date officielle de clôture ne sont pas éligibles) ; effectivement supportés par le bénéficiaire et enregistrés dans sa comptabilité conformément aux principes comptables applicables ; identifiables et vérifiables ; conformes à la législation fiscale et sociale en vigueur ; et conformes à la politique et procédure d'achat de l'UICN pour les bénéficiaires de subventions (voir la page « Documents utiles » du portail). Pour tout coût supérieur à 20 000 USD, trois devis provenant de fournisseurs distincts doivent être obtenus et conservés avec les pièces comptables.

Catégories de coûts éligibles : personnel (salaires, charges sociales, coûts patronaux) ; sous-traitance (services externes) ; fournitures (hors fournitures de bureau) ; équipement et maintenance ; voyages (déplacements internationaux et locaux, hébergement, frais de séjour) ; réunions et ateliers (location de salle, restauration, honoraires des intervenants) ; et coûts indirects, éligibles à un taux forfaitaire pouvant atteindre 7 % du total estimé des coûts directs éligibles (couvrant les frais de bureau locaux tels que le loyer, les fournitures, les services publics et les télécommunications).

Coûts non éligibles : Coûts non éligibles : dettes et frais de service de la dette (intérêts) ; provisions pour pertes ou passifs futurs ; achats de terrains et de bâtiments ; soutien financier à des tiers sous forme de sous-subventions ; et dépenses imprudentes ou excessives.

7. Expérience de l'organisation

Expérience pertinente : Fournissez des exemples de projets antérieurs démontrant votre expertise technique, votre expérience géographique, votre capacité de gestion de subventions et votre expérience en matière de mise à l'échelle de solutions environnementales.

Personnel clé : Indiquez le nom et le titre du personnel clé, et joignez les CV décrivant leur expérience pertinente.

8. Évaluation préliminaire des risques environnementaux et sociaux

Comment renforcer votre note conceptuelle

Concentrez-vous sur les sections auxquelles les évaluateurs accordent le plus d'importance.

1  Potentiel d'impact Présentez le problème, le changement escompté et son ampleur réaliste.  Conseil : utilisez des chiffres dans la mesure du possible et expliquez comment vous les avez estimés.	2  Capacité de mise à l'échelle Présentez ce qui a déjà fonctionné, ce qui sera étendu et qui pourrait l'adopter par la suite.  Conseil : indiquez clairement pourquoi la solution est prête à se développer dès maintenant.	3  Innovation Présentez ce qui est nouveau dans ce contexte et en quoi cela améliore les résultats.  Conseil : L'innovation peut prendre la forme d'un nouveau modèle, d'un nouveau partenariat ou d'une nouvelle approche de mise en œuvre, et ne se limite pas à la technologie.	4  Budget Démontrez que les coûts sont réalistes et alignés avec les activités et les résultats.  Conseil : Chaque coût important doit être clairement relié au travail proposé.
---	---	--	---

 **Posez-vous la question suivante :** un évaluateur comprendrait-il la logique, les preuves et le réalisme de ce projet ?

Le modèle de proposition complet comprend une version plus complète des mêmes sections, ainsi que des sections et éléments supplémentaires :

Section 1 : Informations sur le candidat

Section 2 : Description du projet

Section 3 : Cadre logique du projet, plan de suivi et calendrier

Section 4 : Analyse et engagement des parties prenantes

Section 5 : Budget du projet

Section 6 : Partenaires du projet

Section 7 : Expérience de l'organisation candidate

Section 8 : Évaluation des risques environnementaux et sociaux

Section 9 : Diligence raisonnable

Remarque : Certaines questions de la proposition complète reprennent celles de la Note conceptuelle pour un nouveau groupe d'évaluateurs. Réutilisez et affinez vos réponses précédentes lorsque cela est utile.

Des orientations détaillées sur les propositions complètes seront publiées séparément.

Veuillez noter que les documents suivants sont requis et nécessaires à la soumission :

- Statuts constitutifs, décret gouvernemental, si applicable
- Certificat ou attestation d'enregistrement local (si applicable)
- Carte de localisation du projet
- CV de personnel clé

Les lettres de confirmation des partenaires peuvent être téléchargées dans la section **Documents complémentaires**. Des documents supplémentaires pourront être demandés ultérieurement si votre proposition est présélectionnée.

Prévoyez suffisamment de temps pour finaliser votre proposition.

Les candidats sont encouragés à explorer le site web du programme, à consulter les modèles de référence et à préparer les documents requis dès que possible — et à prévoir du temps pour résoudre tout problème lié au portail avant la date limite.

Votre proposition doit montrer comment le projet sera géré, doté en personnel et pérennisé ou répliqué après la subvention.

Incluez des impacts clairs, des indicateurs mesurables et un plan de suivi.

Expliquez également comment les résultats seront pérennisés et comment les principaux risques de mise en œuvre ou de sécurité seront gérés, le cas échéant.

3. Dates limites

Les dates limites de chaque appel à propositions régional seront annoncées lors de son lancement officiel.

Adressez vos questions de clarification à l'adresse électronique du programme indiquée sur le site web, **au plus tard 15 jours après le lancement de l'appel**, en précisant la référence de l'appel concerné.

Les réponses aux questions fréquemment posées seront publiées et régulièrement mises à jour sur le site web du programme.

La foire à questions (FAQ) sera actualisée au fur et à mesure des nouvelles questions reçues.

4. Évaluation des propositions

Le processus d'examen et d'attribution est prévu pour durer environ **3 mois** après la date limite de candidature.

L'évaluation des propositions se déroule selon le processus suivant :

Étape 1 : Vérification de l'éligibilité

L'Agence d'exécution principale confirme que chaque proposition satisfait aux critères d'éligibilité énoncés à la Section 2. Les propositions présentant des informations manquantes ou incorrectes ne seront pas retenues pour la suite du processus.

Étape 2 : Processus de sélection pour les propositions éligibles

Les propositions éligibles sont examinées par un comité de sélection multipartite présidé par le Secrétariat du GEF et composé de l'UICN, des partenaires du GEF, de la société civile et d'autres groupes pertinents.

Les candidatures éligibles suivent les étapes suivantes :

- Deux évaluateurs du Comité de sélection sont désignés par l'Agence d'exécution principale¹ pour chaque proposition de note conceptuelle, en fonction de la portée thématique du projet proposé et du type d'CSO candidate.
- Sur la base des scores d'évaluation, l'agence d'exécution principale invitera le groupe des 20 à 25 propositions ayant obtenu les meilleurs scores à soumettre une proposition complète.
- Les propositions complètes seront évaluées par un autre panel de deux évaluateurs (également issus du Comité de sélection selon les mêmes critères).
- Sur la base des scores d'évaluation, l'agence d'exécution principale sélectionnera les 12 propositions les mieux notées pour les présenter au Comité de sélection.
- Le Comité de sélection est réuni virtuellement pour échanger ses impressions sur la liste restreinte finale et sélectionner six lauréats parmi les candidats présélectionnés. À ce stade, l'UICN se retirera du vote sur toute décision impliquant ses membres afin d'éviter tout conflit d'intérêts potentiel.

Les évaluateurs recherchent des preuves solides dans quelques domaines clés. Utilisez les critères ci-dessous comme liste de vérification lors de la rédaction de votre candidature.

¹ L'Agence d'exécution principale pour le *GEF SGP CSO Challenge Program* est *RTI International*.

Ce que recherchent les évaluateurs	Comment bien y répondre dans la candidature
Alignement avec les domaines prioritaires	Indiquez clairement à lequel des cinq domaines votre projet correspond et pourquoi.
Potentiel d'impact	Présentez le résultat environnemental attendu, l'ampleur du changement et les éléments de preuve qui sous-tendent vos estimations.
Capacité de mise à l'échelle et durabilité	Expliquez ce qui est déjà éprouvé, ce qui se poursuivra après le financement par subvention, et comment d'autres acteurs pourraient adopter le modèle.
Faisabilité et capacité organisationnelle	Démontrez que votre équipe, votre calendrier, vos partenariats et votre budget sont réalistes pour le travail proposé.
Inclusion et partenariats	Décrivez qui est impliqué, qui bénéficie du projet, et comment les jeunes, les femmes, les peuples autochtones, les communautés locales et les autres parties prenantes clés contribuent à façonner le travail.

Les candidats retenus seront informés de la sélection de leur proposition pour un financement ou un appui programmatique.

Les propositions sélectionnées feront l'objet d'un processus de perfectionnement technique et SGES avant la signature de l'accord de subvention. Ce processus peut durer de **1 à 5 mois** ; les candidats doivent donc prévoir environ **6 mois** entre la soumission de la note conceptuelle et le démarrage du projet.

Une fois l'accord conclu entre l'UICN et les CSO sélectionnées sur la version finale de la proposition issue de ce processus de bonification, ainsi que sur les conditions contractuelles restantes, les CSO lauréates seront invitées à signer un accord de subvention.

Tous les candidats seront informés du résultat par écrit. Les candidats non retenus recevront une justification motivée et pourront s'adresser à l'agence d'exécution principale pour toute question complémentaire, ou déposer une réclamation dans un délai d'un mois suivant la décision.

5. Contact

Pour toute question veuillez consulter la section contact du site web à l'adresse:

<https://csochallenge.org/#contact>.